

MOT DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Mesdames, messieurs,

SITUATION ACTUELLE

Nous avons décidé de renforcer les restrictions à partir du vendredi 20 août, en raison de la flambée épidémique.

Le vendredi 20 août, nous comptons 329 personnes hospitalisées dont 40 malades en réanimation.

Nous totalisons alors 257 décès.

Nous comptons 90 961 personnes complètement vaccinées.

Au jeudi 2 Septembre, nous comptons 388 personnes hospitalisées dont 58 personnes en réanimation.

Nous comptons 463 décès. Mes pensées vont aux familles endeuillées par la violence de cette nouvelle vague épidémique

Et nous comptons 113 873 personnes complètement vaccinées.

La progression du nombre de personnes hospitalisées a soumis nos structures et nos personnels à rude épreuve. Tout le monde a vu les images de la nef de l'hôpital de Taaone remplie de lits avec des malades en soin. Plus de lits occupés, ce sont aussi plus de personnels soignants, dans tous nos hôpitaux et dans les cliniques qui nous ont prêté main forte.

Comme je l'ai appris, je vous confirme que nous sommes d'accord pour une prolongation des restrictions en vigueur.

C'est aussi pour ces raisons que nous avons obtenu des renforts de la réserve sanitaire arrivés de Paris, la semaine dernière, hier soir et ce matin. Ce sont 85 personnes qui vont prendre leur fonction au CHPF, dans nos hôpitaux de Moorea et de Uturoa et dans la clinique Paofai.

Ce sont donc 114 personnes au total qui sont venus en renfort.

Pour cette fin de semaine, il est annoncé un nouveau groupe de 24 pompiers de France pour renforcer les équipes à la vaccination et pour renforcer les équipes de pompiers de 2 grandes communes de Tahiti.

Je remercie le Président de la République, Emmanuel MACRON, qui a entendu mon appel et qui a débloqué la situation en renforçant la mise à disposition de moyens humains supplémentaires, malgré les tensions sur les ressources humaines liées à la crise en outre-mer.

VACCINATION

La réalité nous apprend également que 94 % des personnes ayant pris des formes graves de la maladie et décédées, ces deux dernières semaines, sont non vaccinées.

Les faits et la réalité nous ramènent sans cesse sur la pertinence et la nécessité d'encourager la vaccination auprès de toute la population de plus de 12 ans.

A cet égard, nous enregistrons, à ce jour, un taux de vaccination complète de 50,2 % de la population de plus de 12 ans. Je remercie nos populations pour la prise de conscience de plus en plus grande de la nécessité de se faire vacciner. Merci pour cette prise de conscience et merci d'avoir pris sur votre temps pour vous déplacer vers les vaccinodromes.

Aussi, j'appelle à nouveau mes compatriotes de tous les archipels à se rendre au plus vite à la vaccination. C'est la seule solution de préserver chacun et chacune, des formes graves de la maladie.

A cet égard, monsieur Daniel PONIA, notre monsieur Vaccination, avec son binôme Manutea GAY, ont réagi à la demande des maires et ont mis en place avec l'aide du RSMA et du RIMAP, des centres de vaccinations tout autour de Tahiti. Je salue leur implication et leur dévouement total à la cause vaccinale.

J'appelle également les fonctionnaires du Pays à se faire vacciner au plus tôt. Nous avons installé un vaccinodrome à la présidence et vous pouvez vous y rendre durant vos heures de travail. Ce vaccinodrome sera encore en place durant toute la semaine du 6 septembre. Je vous invite à vous y rendre. Après cette date, vous devrez vous rendre dans les vaccinodromes éphémères prévus dans les communes de Tahiti.

SCOLARITE

L'autre sujet concerne la scolarité de nos enfants.

Durant la semaine du 6 au 10 septembre, les écoles resteront fermées avec une continuité pédagogique. C'est la prolongation de ce que nous avons mis en place depuis le lundi 23 août.

Ensuite, les élèves seront mis en vacances du samedi 11 septembre au dimanche 19 septembre, comme prévu par la carte scolaire.

MOYENS SANITAIRES ET FINANCIERS

Sur le plan sanitaire et financier, un effort important a été fait en faveur de nos personnels soignants et, plus généralement, de notre système de santé.

Nous avons dû dépenser encore plus pour la santé, les tests, les vaccins, les hospitalisations. Nous continuerons à apporter notre soutien au secteur de la santé et également de l'économie.

Dans ce contexte, le gouvernement a pris rapidement des mesures concrètes pour la santé, en dégageant des crédits d'urgence de l'ordre de près de 3 milliards FCP :

- Tout d'abord, nous aurons à verser un supplément de 963 millions Fcp au CHPF. Il s'agit :
 - Des salaires des personnels supplémentaires pour 552 millions FCP
 - Des produits pharmaceutiques pour 155 millions FCP
 - L'oxygène pour 54 millions FCP
 - Des produits de laboratoires : 115 millions FCP
 - Des équipements de Protection sanitaire des personnels pour 87 millions FCP.
- Ensuite, un supplément de 615 millions FCP par la CPS pour la prise en charge des Molécules onéreuses. Le Pays apportera ensuite une dotation complémentaire à la Caisse.
- Puis, 64 millions FCP pour la rémunération des infirmiers libéraux volontaires venus en renfort pour soulager nos soignants.

- Plus 200 millions FCP pour la prise en charge des malades dans les centres de rééducations et hospitaliers privés.
- Plus 700 millions FCP pour les dépenses liées aux tests.
- Et 400 millions pour diverses autres dépenses sanitaires.

Voilà l'impact financier direct de la présente crise sur les dépenses de santé.

SOUTIEN A L'EMPLOI ET A L'ECONOMIE

Ces mesures de restrictions engendrent à nouveau, des conséquences importantes sur l'activité économique de notre Pays et ses entreprises.

Vous le savez, nous avons prolongé ces dispositifs exceptionnels jusqu'à la fin de l'année.

Par ailleurs la semaine dernière, le 25 août, le conseil des ministres a approuvé de nouveaux aménagements du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pour tenir compte de l'impact économique et social des mesures de confinement décidées, tout en gardant le cadre adopté de la gestion extinctive de ces dispositifs exceptionnels.

Par ces évolutions fortes, le gouvernement poursuit son accompagnement des entreprises et salariés.

Sur l'année 2021, le Pays va consacrer près de 7 milliards FCP à ces mesures exceptionnelles soit près d'1,4 milliard de plus qu'en 2020.

Notre objectif reste celui de sauvegarder les entreprises et les emplois.

Ce sont 12 000 familles qui sont actuellement soutenues par les dispositifs et les mesures du Pays.

VOLET JURIDIQUE

L'autre volet que nous devons également gérer, c'est la pluie de recours contre nos mesures et nos dispositifs, tels que ETIS, l'obligation de vaccination, etc.. Jusqu'à présent, les référés déposés par les détracteurs ont pratiquement tous été rejetés.

Plus particulièrement, le référé sur l'obligation vaccinale a été rejeté. Seule la disposition sur le malus prévu sur les carnets rouge a été suspendue. Nous corrigerons donc cet article si nécessaire.

Nous sommes satisfaits que constater que le référé liberté ait été rejeté, nous permettant ainsi de mettre en application la loi sur l'obligation vaccinale.

UN DONATEUR

En cette période difficile, tout geste de soutien doit être marqué par notre reconnaissance.

En effet, un généreux donateur, amoureux de la Polynésie, apporte son soutien au Pays par le don important de matériel et équipements sanitaire :

- 480 concentrateurs extracteur à oxygène
- 15 000 blouses de protection sanitaire
- 100 000 gants

La valeur estimée de ce don avoisine les 100 millions de F.CFP.

Ces équipements nous seront délivrés d'ici quelques jours. Nous tenons à remercier chaleureusement monsieur Marc BENIOFF, citoyen américain résident à Hawaï, pour ce geste de solidarité qui nous touche profondément.